



Remboursement des frais de transport

Par **martial57**, le **09/08/2009** à **13:39**

Bonjour,
ma question je suis au RMI et donc j'ai la CMU
mon ORL m'a envoyer faire un test vng a 60km de chez moi il ma fait un bon de transport
avec mention transport en vsl

ma ma cpam m'a envoyer un courrier dans lequel elle me dit quelle refuse de prendre en
charge le remboursement

remboursement de environ 150 euros

ma question : le fait d'etre au RMI et d'avoir la CMU ne change t'il rien au remboursement

et svp quelqu'un peut t'il me dire ou je peut avoir des renseignement sur mes droit CPAM (
ailleu qu'a la cpam)

desoler si je m'exprime mal mais j'ai des probleme neurologique (peut etre alzheimer test a
passer le 20 aout)

merci d'avance